

Le Réveil Syndicaliste

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Rue Arsène-Leloup
NANTES

Abonnement Annuel : 2 francs



L'émancipation
des Travailleurs
sera l'œuvre
des Travailleurs
eux-mêmes

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région

(Rédigé et composé exclusivement
par des Camarades syndiqués)

TÉLÉPHONE 5.88

PARAISANT LE 10 DE CHAQUE MOIS

La C. G. T. à l'opinion publique

Les fautes accumulées et le gaspillage encouragé depuis des années ont conduit le pays au bord de l'abîme.

Tous les ennemis de la classe ouvrière, responsables et profiteurs de la crise financière, sont coalisés pour rejeter sur le monde du travail le lourd fardeau fait de dilapidation et d'imprévoyance.

Sans pudeur, exploitant l'inquiétude publique, exerçant un véritable chantage en invoquant la misère possible que leurs criminels agissements ont rendu redoutable pour demain, ils osent aujourd'hui se démasquer cyniquement en mettant en cause la journée de huit heures et les quelques progrès réalisés dans le domaine social.

Toujours dans les tourmentes nationales, que ce soit la guerre ou les crises économiques, le capitalisme, la grande industrie et tous les intermédiaires onéreux et malhonnêtes y ont cherché profit et revanche contre la classe ouvrière.

La Confédération Générale du Travail rappelle que depuis de longues années elle ne cesse de prévenir le pays des dangers qui le menacent et des mesures d'audace et de salut qui s'imposaient et qui s'imposent toujours aujourd'hui.

Au-dessus des batailles des partis politiques, préoccupée uniquement de l'intérêt du pays, elle a indiqué des solutions dont l'efficacité ne fut jamais contestée, mais ne furent cependant pas retenues parce qu'elles heurtaient les intérêts des détenteurs de la fortune.

Elle affirme à nouveau, certaine d'interpréter la volonté populaire, que :

La stabilisation monétaire, qu'elle n'a cessé de préconiser, reste la seule solution susceptible de mettre fin le plus rapidement, avec le minimum d'inconvénients pour le monde du travail et l'économie générale, à une situation qui ne saurait se prolonger.

Dans le déséquilibre qui sévit, le monde du travail ne saurait subir les conséquences de la dépréciation constante du franc.

Son salaire doit conserver sa capacité d'achat. Il doit être périodiquement réajusté.

Elle affirme de plus que la journée de huit heures est le seul cadre dans lequel peut et doit être organisée la production.

La Confédération Générale du Travail s'élève contre l'impunité dont jouissent les trafiquants.

Trafiants du franc, spéculateurs sur les denrées concourent à affamer la population.

Leurs menées doivent être sévèrement réprimées.

Le scandale du pain a assez duré.

Les Pouvoirs Publics peuvent y mettre fin.

La Confédération Générale du Travail déclare que les difficultés présentes ne sauraient justifier l'abandon des réformes, depuis longtemps attendues par la classe ouvrière.

Les assurances sociales, notamment, doivent entrer rapidement en application.

TRAVAILLEURS,

L'audace des « possédants » s'accroît chaque jour. Leurs espoirs reposent sur votre inaction !

Vous avez, vous aussi, des responsabilités !

Si vous savez réagir, les forces de réaction sociale ne pourront rien contre vous !

La classe ouvrière groupée dans la C. G. T. ne se laissera pas asservir.

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL.

XIV^e Congrès de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers de la Loire-Inférieure

Le XIV^e Congrès de l'U. D. des Syndicats Ouvriers de la Loire-Inférieure se tiendra le DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 1926, à Saint-Nazaire, dans la grande Salle des Fêtes de la Bourse du Travail, 45, rue Ville-ès-Martin.

La première séance sera ouverte à 9 heures du matin, sous la présidence du Camarade LENOIR, secrétaire-adjoint de la C. G. T.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Vérification des Mandats ;
- 2° Rapport moral ;
- 3° Rapport financier ;
- 4° Rapport de la Commission de Contrôle ;
- 5° Nécessité pour les syndicats d'augmenter la cotisation de leur syndicat propre ;
- 6° Propagande chez les travailleurs de la campagne ;
- 7° Les salaires et le coût de la vie ;
- 8° Défense de l'École laïque (présenté par le Syndicat des Instituteurs) ;
- 9° Elections complémentaires à la C. A. et à la Commission de Contrôle ;
- 10° Questions diverses.

NOTA. — Lire en deuxième page le Rapport moral.

VEILLONS !

Très judicieusement, à propos d'incidents qui se sont produits au congrès des travailleurs agricoles du Midi, notre ami J. Lapiere met en garde les militants « contre les agissements de certaines personnalités qui, au sein des syndicats confédérés, jouent le rôle de mouchards au profit du parti communiste ».

Il serait temps, en effet, que le mouvement ouvrier, jaloux de son indépendance à l'égard des politiciens bolchevistes, prennent quelques précautions indispensables.

Les hommes d'affaires de Moscou, furieux que leurs tentatives antérieures aient fait long feu, ont imaginé un procédé qui, pour être jésuitique, n'est pas maladroit du tout, dans l'espoir de créer des querelles intestines au sein des groupements demeurés attachés à la Confédération Générale du Travail.

Des fanatisés et des soudoyés ont reçu l'ordre de pénétrer dans les vieux syndicats pour y accomplir une besogne qu'il vaut mieux ne pas qualifier.

Qu'on ne dise pas que nous exagérons.

La facilité avec laquelle certains syndicats « confédérés » squelettiques dépensent l'argent doit avoir édifié les plus sceptiques.

Qui donc règle les factures de l'imprimeur et du marchand de papier de cet organe de propagande « pour l'unité » dont les exemplaires sont expédiés par milliers, à « l'œil », dans toutes les Bourses du Travail confédérées ?

Poser la question n'est pas calomnier quand on sait quelles difficultés ont à vivre les journaux ayant des ressources régulières et contrôlées.

Prenons garde.

Treint — après tant d'autres — a perdu l'emploi rémunérateur qu'il occupait à la tête de la section française de l'internationale communiste. Cela ne veut point dire que ses successeurs aient abandonné l'idée de plumer la volaille cégététiste.

Sortons becs et ongles.

Il est temps.

Eugène MOREL.

Union Locale des Syndicats

Les Délégués au Comité Général de l'U. L. sont priés d'assister à la Réunion mensuelle du Comité qui aura lieu **Mardi 17 Août, à 20 heures précises.** Ordre du jour : Lecture du procès-verbal, de la correspondance ; Congrès de l'U. D. ; divers.

NOTA. — Nous rappelons que le présent avis tient lieu de convocation. En raison du Congrès de l'U. D., la C. E. insiste auprès de tous les délégués pour qu'ils assistent à cette réunion du C. G.

Le Secrétaire : R. ROCHET.

RAPPORT MORAL

CAMARADES,

Le rapport que nous vous présentons cette année se ressent encore de la période de division que nous traversons. Malgré cela, nous avons la grande satisfaction de constater que si nous n'avons pas encore regroupé tous les adhérents de 1919, nos effectifs progressent sans arrêt ainsi qu'en le verra plus loin.

Est-ce à dire que ce résultat nous satisfait pleinement. Il serait exagéré de le prétendre. Il est certain que si l'indifférence n'était pas venue gêner notre action, nous aurions encore des progrès plus sensibles à signaler. Nous ne cesserons de le répéter que c'est avec du travail et de la persévérance que nous arriverons à grouper un nombre toujours plus grand de travailleurs.

Action générale de l'U. D.

La Commission administrative s'est réunie quatre fois dans le courant de l'année. Il lui a paru nécessaire de porter spécialement son effort de propagande dans les petits centres du département.

Conformément au désir exprimé par le dernier Congrès, une action en vue du réajustement des salaires fut engagée. Deux circulaires accompagnées de questionnaires furent adressées à tous les syndicats. Nous avons eu le regret de constater qu'un grand nombre d'entre eux négligèrent de répondre à ces questionnaires, privant ainsi l'U. D. d'une précieuse documentation.

En réponse à l'appel de la C. G. T., des réunions furent organisées à Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant et Couëron pour exposer notre point de vue sur la stabilisation du franc. Les ordres du jour adoptés dans ces réunions furent envoyés par nos soins au président du Conseil, aux présidents de la Chambre des Députés et du Sénat.

L'Ecole laïque subissant dans notre région un assaut chaque jour plus violent, la C. A. en accord avec le syndicat des Instituteurs, signala aux organisations la gravité du péril et les engagea à apporter leur appui moral à nos camarades dans la campagne engagée par eux.

L'U. D. accorda également son appui moral et matériel au Syndicat des Ouvriers du Port de Nantes lorsqu'il eut à se défendre contre les attaques d'un patronat réactionnaire.

Le secrétaire représenta l'U. D. aux Comités local et départemental de l'Enseignement technique, à l'Office départemental des Habitations à bon marché et à la Commission départementale du Travail.

Il représenta la C. G. T. au Congrès des Cheminots-Etat qui eut lieu à Nantes les 6 et 7 mars dernier.

Il assista également le 2 mai à l'inauguration de la Maison du Peuple de Saint-Malo.

Comités Nationaux de la C. G. T.

Le secrétaire a assisté aux Comités nationaux des 2 et 3 novembre 1925, ainsi qu'à celui des 12 et 13 avril 1926. Lors de la réélection du bureau confédéral il vota pour les camarades sortants. Des comptes rendus des C. C. N. furent faits par lui aux Conseils syndicaux de Nantes et de Saint-Nazaire.

Le Premier Mai

Le Premier Mai fut, comme les années précédentes, une belle journée au cours de laquelle la classe ouvrière du département affirma par un

chômage quasi-général sa volonté d'action et son désir de mieux-être.

A Nantes, les camarades Capocci, délégué de la C. G. T., et Rochet de l'U. D.; à Saint-Nazaire Blanche, notre ancien secrétaire et Péneau; à Couëron, Derenne; à Indret et Basse-Indre, Bigot, Rochet et Maillard; à Châteaubriant, Capocci et Masson prirent la parole dans des réunions où ils firent acclamer le programme confédéral.

Propagande

Plusieurs tournées de propagande furent organisées dans le département pendant l'année.

Du 5 au 13 décembre avec Roux, délégué de la C. G. T.; du 22 au 28 février avec Chevalme, délégué de la Fédération des Métaux; du 12 au 14 mars avec Lenoir, délégué de la C. G. T.; du 5 au 8 juillet avec Jeanne Chevenard, délégué de la C. G. T.

L'U. D. prêta son concours aux réunions organisées par la Fédération de l'Eclairage à Nantes et Saint-Nazaire et par la Fédération des Cheminots à Nantes, Saint-Nazaire et Savenay.

Du 2 au 5 mars, d'accord avec la Fédération du Bâtiment, des réunions de quartiers furent organisées à Nantes pour les ouvriers de cette industrie.

De nombreuses réunions furent faites également à Couëron, Basse-Indre, Châteaubriant, Trignac, en vue de regrouper les travailleurs de la Métallurgie et du Bâtiment de ces localités.

L'action revendicatrice

En raison de la crise économique et de la hausse continue du prix des denrées, les syndicats durent consacrer la plus grande partie de leur activité au réajustement des salaires. Dans cette action le concours entier de l'U. D. fut toujours accordé aux organisations qui le demandèrent.

Des résultats fort appréciables furent obtenus dans cette action revendicatrice qui est l'œuvre quotidienne des syndicats.

A Nantes: Les Electriciens, les Ouvriers du Bâtiment, les Ouvriers et Employés d'Artillerie, les Employés des Deux Sexes, les Ouvriers du Port, les Ouvriers Tailleurs et les Métallurgistes.

A Saint-Nazaire: Les Travailleurs Municipaux, les Ouvriers du Port, les Métallurgistes, les Boulangers, les Ouvriers et Ouvrières de Donges, obtiennent le relèvement de leurs salaires de base et l'établissement de nouveaux contrats de travail.

Les camarades de Couëron obtinrent à deux reprises le réajustement de leur taxe horaire.

Les syndicats de la Voiture et les Employés des Tramways de Nantes, ainsi que les Travailleurs d'Indret, les Inscrits Maritimes de Nantes et de Saint-Nazaire, par leurs Commissions paritaires arrachèrent un relèvement de leurs primes de vie chère.

Des résultats appréciables furent encore obtenus par d'autres corporations, mais nous ne pouvons malheureusement pas en faire état dans ce rapport car nous manquons de précisions nécessaires. Trop de syndicats négligent de tenir l'U. D. au courant de leur action et des résultats qu'ils obtiennent. Nous regrettons encore une fois cette négligence et nous insistons à nouveau auprès de toutes les organisations adhérentes pour qu'elles nous renseignent régulièrement sur la nature et les résultats de leur activité.

Les grèves

La hausse du coût de la vie et l'intransigeance patronale obligèrent depuis notre dernier Congrès, plusieurs corporations à recourir à la grève; à toutes l'U. D. accorda son concours entier.

Le 16 octobre se firent les ouvriers de la Maison Lemoine de Nantes qui, après deux jours de grève, obtinrent une augmentation de salaire.

Du 1^{er} avril au 17 mai, les ouvriers et ouvrières de l'Imprimerie de Nantes après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, abandonnèrent le travail pour obtenir le paiement à la semaine et le principe des vacances payées. Le conflit se termina par un compromis.

Dans le courant de juin, les Biscuitières de la Maison Pilon de Nantes firent grève pendant deux jours pour obtenir une augmentation de salaire. Elles obtinrent satisfaction et constituèrent immédiatement un syndicat.

Recrutement

Depuis le dernier Congrès 5 syndicats nouveaux ont été créés et ont adhéré à l'U. D.

Ce sont les Employés des Pompes Funèbres, les Gaziers, les Biscuitières de Nantes, les ouvriers du Bâtiment de Châteaubriant, les ouvriers Métallurgistes de Basse-Indre.

Un syndicat, celui des Pêcheurs de Basse-Indre, a quitté la C. G. T. U. pour venir rejoindre la vieille C. G. T. Ce qui porte à six le nombre des organisations nouvelles qui sont venues grossir les rangs de l'U. D. qui compte actuellement 74 syndicats.

Plusieurs syndicats, notamment les Métallurgistes de Couëron et de Trignac ont vu, ces derniers mois, leurs effectifs grossir considérablement.

Quant à l'U. D. elle progresse d'une manière ininterrompue, ainsi que le démontre d'une façon irréfutable les chiffres ci-dessous.

En 1922-23 nous avons distribué	79.000	timbres
En 1923-24	—	84.000
En 1924-25	—	119.000
En 1925-26 nous avons distribué	136.000	—

Ces chiffres montrent que, lorsqu'on parle du regroupement qui s'opère à la C. G. T., ce n'est ni un vain mot, ni une affirmation gratuite.

Conclusion

Camarades,

Voilà brièvement résumé l'œuvre de l'U. D. depuis le dernier Congrès.

Il appartient au Congrès de la juger.

En vous la présentant dans ce rapport succinct nous nous sommes moins préoccupés de rechercher votre approbation que de susciter vos critiques et de solliciter vos suggestions, car nous sentons qu'un immense travail d'organisation reste à faire.

Nous espérons que le Congrès précisera la nature et l'étendue de ce travail et que, lorsque nous aurons élaboré ensemble notre programme d'avenir, chaque syndicat s'attachera dans sa sphère à en poursuivre méthodiquement la réalisation.

Ainsi notre Congrès de Saint-Nazaire aura été une nouvelle affirmation de notre force et de notre foi dans l'avenir du syndicalisme.

Pour la Commission Administrative :
Le Secrétaire, A. PÉNEAU.

L'Unité Syndicale

Nous sommes de ceux qui considèrent que l'unité doit être reconstituée, mais à condition qu'elle le soit réellement et sur des bases durables.

Il ne suffit pas pour cela d'affirmer l'identité des revendications, il faut encore être d'accord surtout sur l'action à mener en vue de les faire aboutir.

Aussi croyons-nous utile, à la veille du Congrès de l'U.D., de mettre sous les yeux des Congressistes la résolution d'Unité votée au Congrès Confédéral de 1925.

RÉSOLUTION

Au Trentième Anniversaire de la décision de Limoges qui, en créant la C. G. T., a réalisé l'Unité ouvrière en France, le Congrès confédéral affirme son attachement à l'unité et déclare qu'il est du devoir de tous les militants, de toutes les organisations aux divers degrés de la reconstituer.

Mais cette reconstitution n'est possible qu'au sein de la Confédération Générale du Travail, seule qualifiée pour représenter le mouvement ouvrier français et dont les portes sont librement ouvertes.

Ce retour à l'organisation ouvrière, loin de comporter aucune humiliation pour personne, serait, au contraire, l'acte vraiment expressif de l'unité ouvrière.

Saisi des propositions qui lui ont été adressées, le Congrès Confédéral renouvelle les décisions antérieures sur le principe de la reconstitution de l'Unité. Celle-ci ne peut se refaire qu'à la base, localement par la reconstitution d'un seul syndicat confédéré par profession ou par industrie, nationalement par l'existence d'une seule Fédération confédérée, régionalement par l'adhésion de tous ces syndicats à l'Union départementale confédérée, internationalement par l'entrée de toutes les Centrales nationales dans la Fédération Syndicale Internationale d'Amsterdam.

Le Congrès déclare que, pour être réelle et bienfaisante, l'unité doit être voulue loyalement, sans arrière-pensée, et qu'elle doit résulter d'une volonté d'action commune, sans cependant que soient contestées aux organisations et à leurs adhérents la liberté de penser, comme celle de faire prévaloir leurs conceptions au sein de l'organisation.

Il proclame que, sans ces conditions et ces garanties, l'unité ne serait qu'un mensonge et une illusion qui ramènerait sans retard le syndicalisme vers les déchirements dont il a trop longtemps souffert.

Il note à nouveau que les éléments scissionnistes, par leur adhésion à une Internationale qui subordonne ouvertement le mouvement syndical à l'action d'un parti politique, ont pris une attitude incompatible avec la réalisation sincère de l'unité.

Il ne peut, d'autre part, ignorer que leurs propositions, s'inspirant d'un plan d'action conçu en dehors d'eux, n'a pour but que de reprendre sur une nouvelle base l'action nouvelle antérieurement menée en vue d'une mainmise sur le mouvement ouvrier.

Fidèle aux principes énoncés dans la Charte d'Amiens, qui indique que la C.G.T. groupe tous les travailleurs sans distinction d'opinion, principes dont l'expérience n'a fait que confirmer la valeur, le Congrès Confédéral ne peut pas ignorer qu'en même temps qu'ils lui proposaient l'unité, les dissidents ont proclamé leur volonté de détruire ces principes et ont ainsi affiché leur subordination à une politique dont les procédés ont été si gravement préjudiciables à la classe laborieuse de tous les pays.

Le Congrès confédéral ne saurait donc considérer que les propositions faites offrent un commencement de base pour la reconstitution de l'Unité. Il doit au contraire constater que la position des dissidents est

plus que jamais en opposition avec leurs offres, dont la sincérité se mesure, par surcroît, au renforcement de la campagne traditionnelle d'injures, de mensonges et de diffamation.

Pour tous ces motifs, ayant approuvé l'action confédérale et affirmé sa volonté de la développer nationalement et internationalement, le Congrès déclare qu'il ne saurait retenir dans une mesure quelconque l'idée d'une réunion qui exige la dissolution de la Confédération et l'acceptation préalable et sans réserve de l'orientation et des méthodes d'action qu'un Congrès interconfédéral prétendrait imposer à tous les travailleurs organisés.

Un Monsieur brutal et menteur

C'est de M. Pinot, Inspecteur à la Maison Lajeunesse Marx, qu'il s'agit.

Au moment des agrandissements de cette maison, un ouvrier menuisier pour les besoins du travail sciait une planche sur un comptoir; tout occupé à sa besogne, il n'aperçut pas M. Pinot qui, sans se rendre compte si cet ouvrier avait pris les précautions nécessaires à éviter de détériorer le meuble, le saisit furieusement à la gorge en hurlant je... je... vous... défends de travailler sur les comptoirs et ne lâcha notre camarade que devant la menace du ciseau. Pour un Inspecteur d'une maison de cette importance, il faudrait un homme correct ayant du tact; on a pris: un garde-chiourme, une brute.

Dans une autre circonstance il devait donner à nouveau la mesure de ce dont il était capable et se montrer dans son véritable jour.

Ce fut pendant la semaine de propagande syndicale que le syndicat des Employés des Deux Sexes avait organisée.

Le Camarade Lavielle, délégué de la Fédération des Syndicats d'Employés, n'avait-il pas eu l'audace de pénétrer à l'intérieur des Magasins de la Maison Marx pour y distribuer des tracts au personnel, invitant les employés à assister aux réunions corporatives; sa besogne terminée, notre ami se disposait à partir, quand surgit le dit M. Pinot, escorté de sous-ordres, qui intimait, en termes des plus grossiers, l'ordre de sortir à notre camarade tout en le frappant brutalement et en se gardant bien lui-même de quitter le magasin, sans doute le courage lui fit subitement défaut et la peur fut pour lui le commencement de la sagesse.

Mais où M. Pinot devient rigolo, c'est au commissariat de police, devant les agents, le camarade Lavielle n'est plus un voyou, le fainéant qu'il était il y a une demi-heure. En sa qualité de représentant de la Maison Marx, M. Pinot se devait de mettre fin au scandale effarant de la distribution de tracts à ses employés, mais il se garda bien là encore de réitérer ses grossièretés.

Cette attitude suffisait à juger ce piètre personnage. Cependant dans une autre circonstance il fut prît; il ne craignit pas de mentir sciemment devant le Conseil de Prud'hommes, en affirmant qu'une circulaire précisait que les garçons de magasin avaient bien droit à 8 jours de vacances payés, mais après une année de présence dans la maison, alors que l'enquête faite à ce sujet apporta la preuve que c'était après six mois de présence et non une année comme l'affirmait M. Pinot, représentant au Conseil des Prud'hommes la Maison Marx.

J'aurais l'occasion de revenir sur ce sujet, mais d'ores et déjà par ce qui précède, grossier, menteur, tel est le personnage que symbolise M. Pinot.

O. BRASSEUR,
Secrétaire du Syndicat des Employés des Deux Sexes.

Union Locale des Syndicats de Nantes

Appel à la Solidarité

POUR LES OUVRIERS DOCKERS DE DUNKERQUE

Camarades, depuis plus de 8 semaines, 4.500 dockers de Dunkerque sont lock-outés par un patronat réactionnaire rêvant d'abattre l'organisation syndicale. Vous ne le permettrez pas, il faut que nos camarades dockers sortent victorieux. Songez aux femmes, aux enfants de nos camarades, et pour eux, **apportez votre obole !** **Inscrivez-vous** sur les listes de souscription.

Adresser les fonds à Péneau ou Rochet, Bourse du Travail, Union Locale des Syndicats Confédérés de Nantes.

A travers les Corporations

La hausse rapide et continue du coût de la vie n'est plus contestée, nous savons des industriels qui avouent que même avec les augmentations de salaires ou d'indemnités de vie accordées aux ouvriers, ceux-ci ne pourront faire face à tous leurs besoins, ce qui d'ailleurs n'empêche pas les mêmes industriels d'ergoter et de consentir le moins possible aux augmentations réclamées.

Néanmoins depuis le dernier numéro du R. S., nous avons à enregistrer de nouveaux avantages.

C'est ainsi que nos camarades Ouvriers du Port ont obtenu 2 fr. 50 de plus par jour ;

Les Charbonniers d'Usines, 0 fr. 15 de l'heure ;
Les Employés des Pompes Funèbres, 2 francs par jour ;

Dans la Voiture, 0 fr. 25 de l'heure, dont 0 fr. 15 sur le salaire et 0 fr. 10 à titre d'indemnité de vie chère ;

Les Ouvriers du Gaz sont les moins favorisés, avec 0 fr. 115 de l'heure de vie chère ;

Les Métallurgistes 21 fr. 60 d'augmentation de vie chère.

En un mot, pour toutes les corporations où il y a une organisation syndicale, on enregistre quelques améliorations, mais hélas qui arrivent si tardivement que lorsqu'elles sont enfin touchées, elles ne correspondent plus aux nécessités de l'heure présente.

Que les travailleurs dont la vie est grosse de nuages pour l'avenir restent vigilants, demain la vie sera encore plus dure, les avantages acquis sont menacés dans tous les domaines.

Ne nous né laissons pas surprendre, soyons prêts.

R.

Aux Cours Professionnels

La remise des récompenses aux élèves des Cours Professionnels de la Bourse du Travail a eu lieu le Vendredi 30 Juillet.

La Commission des Cours avait convié à cette cérémonie intime parents et professeurs.

Après quelques mots du Secrétaire de la Bourse du Travail qui présidait, entouré des camarades Ouvrard, Directeur des Cours, Péneau, Secrétaire de l'U.D. et de plusieurs professeurs, notre ami Ouvrard, dans une improvisation des plus goûtées, exposa le but que poursuivent la C. des C. et les Syndicats dont l'ardent désir est de faciliter l'apprentissage, faire des jeunes gens des ouvriers perfectionnés dans leur profession, en un mot les armer pour affronter plus tard la dure bataille

pour la vie ; il magnifia le travail, source de toutes les richesses et de la prospérité d'un pays.

Quelques conseils judicieux aux élèves, des remerciements sincères aux professeurs, dont on ne saurait trop louer le dévouement, ainsi qu'aux parents qui avaient bien voulu répondre à l'invitation de la Commission des Cours terminèrent cette heureuse improvisation et la remise des récompenses clôtura cette réunion de famille.

Nous ne voulons terminer ce compte rendu succinct sans adresser au Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne nos bien sincères remerciements pour le don de 16 livrets de Caisse d'Épargne de 25 francs chacun pour nos élèves.

Les élèves dont les noms suivent ont reçu chacun un livret de Caisse d'Épargne de 25 francs.

Schmit, André,	Constructions Navales
Cornu, André,	—
Chanaud, Baptiste	—
Rouché, Maurice,	Reliure - Papeterie
Beauger, Similien,	—
Clemot, Gustave,	—
Braud, Alexandre,	Coupeur-Tailleur
Jamidis Dimitri,	—
Guichard, Pierre,	Lithographie
Gaultier, Roger,	—
Toublant, Georges,	—
Coton, Albert,	—
Naze, Lucien,	Typographie
Guilloteau, René,	—
Valentin, Edouard,	—
Thiodet, Paul,	—
Loirat, Marcel,	Voiture
Guilmot, Pierre,	—
Moron, Roger,	—

Comité Général du 15 Juin 1926

Président : le camarade Guillemet (Ouvriers du Port) ; assesseurs, les camarades Rousselot (Imprimerie) ; Bertin (Typos).

La séance est ouverte à 20 h. 30.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 Mai qui est adopté.

Correspondance : Lettres de syndicats divers demandant des timbres et renseignements ; offres et demandes d'emplois divers. Lettre du Petit Paris, en réponse à la protestation des syndicats et faisant connaître que le Syndicat patronal des Tissus est seul qualifié pour répondre à la demande du Syndicat des Employés des Deux Sexes. Lettre de T. de la J. T. ; l'Union Locale fera le nécessaire pour que la Municipalité fasse terminer l'aménagement de la Salle des Fêtes et complète les décors.

Le secrétaire fait connaître les résultats de la grève de chez Pilon (biscuiterie) qui s'est terminée par une augmentation de salaire et la constitution du syndicat.

Circulaire du Secours Rouge ; après intervention de plusieurs délégués pour ou contre, le C. G. passe à l'ordre du jour.

Sanatorium. — Le secrétaire donne lecture d'une lettre du camarade Blancho, rappelant le vœu émis par le Congrès de l'U. D. en 1923, demandant la création d'un Preventorium et sanatorium. A l'unanimité le C. G. invite les syndicats à adresser un vœu dans ce sens au Préfet de la Loire-Inférieure.

Colonies scolaires de vacances. — Le secrétaire donne connaissance d'une lettre du Maire de Nantes concernant les Colonies scolaires de vacances pour les enfants des écoles publiques et adresse une liste de souscription à cet effet.

Au nom de la C. E., le secrétaire demande au C. G. et aux syndicats d'aider pécuniairement cette œuvre de la Municipalité, après intervention du camarade Guilloux (des Instituteurs) qui expose le but de l'œuvre et la façon dont les enfants sont recrutés, le C. G. à l'unanimité décide d'apporter son appui financier aux Colonies scolaires, vote la somme de 500 francs et demande aux syndicats de souscrire dans la mesure de leurs ressources.

Le C. G. décide également d'intensifier la propagande syndicale chez les ouvrières et adopte à l'unanimité les propositions du secrétaire de l'U. D. à ce sujet.

Le C. G. décide, après une courte discussion, de confier à la C. E. le soin d'organiser les causeries éducatives, tant pour les militants que pour l'éducation en général des travailleurs, en accord pour ces dernières avec l'Union des Coopérateurs.

A l'unanimité, le C. G. décide d'allouer une augmentation de 50 francs par mois à M^{me} Norbert employée, et donne mandat à la C. E. de suivre les fluctuations du coût de la vie et de réajuster les salaires des fonctionnaires quand elle le jugera nécessaire.

Comité Anti-Fasciste. — Une longue discussion est ouverte sur cette question, plusieurs camarades interviennent soit pour le maintien de l'U. L. ou son retrait de ce Comité.

Pour conclure, à la majorité, le C. G. décide que l'U. L. ayant contribué à la constitution de Comité, elle devait participer aux frais d'organisation, étant entendu que les adhésions sont individuelles par la suite.

Néanmoins la presque unanimité des délégués estime que devant le danger fasciste les travailleurs ont pour devoir d'adhérer à ce groupement.

Au nom des Instituteurs, le délégué du syndicat présente un ordre du jour de protestation contre la révocation du camarade Piquemal, secrétaire général du Syndicat National des Agents des Contributions Indirectes, qui est adopté à l'unanimité.

Le C. G. donne mandat au secrétaire de faire le nécessaire pour relever la liste des électeurs au Conseil de Prud'hommes du Commerce.

La séance est levée à 22 h. 15.

21 syndicats étaient représentés.

Le Secrétaire : R. ROCHET.



Le Gérant : R. ROCHET.

IMP. OUVRIÈRE, 26 BIS, RUE SCRIBE, NANTES

TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS

Quelle amélioration peut vous apporter l'augmentation des salaires, si le coût de la vie augmente dans des proportions plus sensibles encore.

En cette circonstance, souvenez-vous que seule la Coopération est un moyen efficace pour limiter cette augmentation.

Adhérez à l'Union des Coopérateurs

ASSURANCE OUVRIÈRE

Contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Octobre 1925

Capitaux assurés	1.250 Millions de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir	3.500.000 Francs
Réserves et provisions diverses	380.000 Francs
Sociétaires	39.000.

L'Assurance Ouvrière est administrée et contrôlée par des Organisations Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire au Camarade PÉNEAU, à la Bourse du Travail, à Nantes

CORRESPONDANT RÉGIONAL

Impressions en tous Genres

IMPRIMERIE OUVRIÈRE

26 bis, Rue Scribe et 1, Rue Lekain

ORGANISATIONS OUVRIÈRES :

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS